

# LE PETIT FORGEOIS

N°7 - JUILLET 2022

**À LA UNE**  
Budget 2022

**ZOOM SUR**  
Le service entretien et  
restauration

**FOCUS**  
L'agenda de la rentrée



Retour en  
images p.6  
**La fête des  
Thermes 2022**



Inauguration de la Foire de Soucy organisée par la Communauté de Communes du Pays de Limours le week-end des 4 & 5 juin 2022

# ÉDITO

---

**Chères Forgeoises,  
chers Forgeois,**

Le printemps, bien rempli, touche à sa fin, et avec lui l'année scolaire, et le mois de juin rythmé par nombre d'évènements : les fêtes des associations, comme le passage de grade et barbecue de fin d'année du club de Judo ou la journée de l'AMM début juin avec en point d'orgue un concert « Autour du monde », mais aussi le spectacle organisé par les écoles auquel j'ai eu le plaisir d'assister.

Que de talents chez les petits Forgeois, j'ai été impressionnée par leur prestation sous la direction de leurs enseignantes. Merci Mesdames, vous pouvez être fières du résultat, les élèves de CM2 vont aborder le collège à la rentrée prochaine avec de beaux souvenirs et les CM1 retrouver les bancs de notre école motivés à l'idée de participer à leur tour à un beau projet.

Forges-les-Bains s'est également investi comme en 2021 dans l'organisation de la foire de Soucy, mettant à disposition de la Communauté de Communes, matériels et moyens humains : merci à l'équipe des services techniques qui a ainsi contribué à la réussite de ces deux jours regroupant une centaine d'exposants, acteurs économiques, notamment forgeois, du territoire: Lilo bien-être, les Pépettes éco, Start'in Conduite, Guy Hoquet, Shake Her, Handi Chiens, AB Couverture....

Depuis quelques jours, la Commune dispose de nouveau de ses trois courts de tennis, dont deux courts « tout temps », à point nommé pour peaufiner son coup droit ou son lift en vue de la reprise de la saison 2022 /2023.

Les projets ne s'arrêtent pas en juillet et août. Le chantier d'agrandissement et de rénovation de la Maternelle a démarré et, outre l'entretien courant et récurrent, une nouvelle campagne de réfection de voirie va être exécutée : rue et trottoir au Chardonnet.

Quant au Club des jeunes, il accueillera les enfants dès 11 ans pour leur proposer des activités variées (horaires disponibles sur le site internet de la commune).

Je vous souhaite de très bonnes vacances, une belle pause estivale et avant de nous retrouver en septembre pour le forum des associations, la brocante, les journées du Patrimoine et les réunions de quartiers, j'espère que vous aurez été nombreux à fêter l'été le week-end du 2 et 3 juillet, dès le samedi avec la traditionnelle fête des Thermes et son feu d'artifice et le dimanche, afin d'entourer nos aînés à la Guinguette, pour un joyeux moment mêlant générations, repas champêtre et musique live avec le groupe Erikel et Ludo Cabosse.

**Séverine Martin**  
Maire de Forges-les-Bains

# SOMMAIRE



4

## Retour en images //4

### À la une //8

> Budget 2022

### Actualités //10

- > Horaires d'été des services municipaux
- > Le club des jeunes
- > Les déchèteries du Sitreva ne sont plus accessibles
- > Opération tranquillité vacances
- > Rentrée scolaire 2022
- > La caisse des écoles
- > Elections, les résultats
- > Présentation de la modification du PLU
- > Nouveau sur le marché
- > Concours du plus beau nichoir
- > Règles de bon voisinage en extérieur
- > Comprendre le prix de l'eau



16

## Focus //14

> Agenda de la rentrée

## Zoom sur //16

> Le service entretien et restauration

## Environnement //19

> Modification des horaires de l'éclairage public

## Travaux //21

> Rénovation énergétique de l'éclairage public

## Vie locale //22

> Compte rendu des réunions de quartier

## Jeunesse //23

> Rencontre avec Raphaël, service civique



24

## Famille et solidarité //24

- > Plan canicule
- > All together UA-FR

## Vie économique //25

- > Votre marché sur Facebook
- > Horaires d'été des commerces
- > Les food-trucks à Forges

## Vie associative //26

## Conseils municipaux //27

## Tribunes //27-28

## Carnet //29

## Agenda //30

- > Juillet à octobre
- > Réunions de quartier

### LE PETIT

## FORGEOIS

est réalisé par le service communication de la mairie.  
communication@forges-les-bains.fr

**Directeur de la publication :** Séverine Martin

**Rédactrice en chef :** Irène Corvest

**Rédaction et conception graphique :** Service communication, Margaux Maroussie

**Crédits photos :** photothèque municipale, Pexels, associations

**Impression :** Desbouis Gresil : 1 850 exemplaires

**ISSN :** 2802-3994

**En couverture :** Feu d'artifice de la fête des Thermes par Gregory Lerouvillois

Mairie de Forges-les-Bains - 9 rue du Docteur Babin 91470 Forges-les-Bains  
Tél. : 01 64 91 03 29



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur  
[www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr)

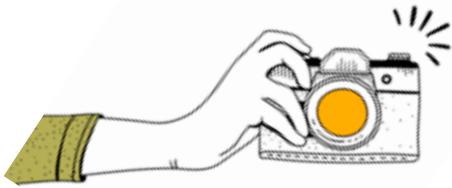


Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

10-32-3010

pefc-france.org



— en images —

## D'avril à juin

### 1. Visite des classes de CM1 et CM2 à la mairie

Lundi 11 avril - Rencontre et explication du fonctionnement d'une mairie et du conseil municipal avec Madame le maire. Présentation du service état-civil avec Sylvie Hoyau.

### 2. Cérémonie du 77<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 - Dimanche 8 mai

#### 3. Baby foot

Mardi 31 mai - Initiation au football organisée par le Football Club Forgeois en collaboration avec l'association les Bout'Choux au stade de Forges-les-Bains.

### 4. MasterClass et Fest Deiz avec le Bagad Pariz

Dimanche 8 mai - Le Bagad Pariz avait déplacé pas moins de 22 musiciens à l'occasion de la masterclass et du bal organisés par l'AMM au centre socioculturel sous un soleil éclatant.

### 5. Fête de l'AMM

Dimanche 5 juin - Ambiance chaleureuse tout au long d'une journée clôturée par un concert exceptionnel où amateurs et professionnels fusionnaient pour le meilleur !"

### 6. Marché spécial "Fête des Mères"

Samedi 21 mai en présence des nombreux commerçants, producteurs et créateurs locaux.

### 7. Spectacle "Mademoiselle Louise et l'aviateur allié"

Jeudi 2 et vendredi 3 juin, salle Messidor  
Un spectacle mêlant théâtre et chant, réalisé par les élèves des classes de CM2 de l'école du Petit Muce. Bravo à tous pour ce magnifique spectacle, riche en émotions. Bravo également aux enseignantes qui ont fait un travail extraordinaire ! A l'occasion de la seconde représentation, les enfants ont convié les aînés de la commune à assister gratuitement au spectacle.



1



2



1



3



4



4



4



5



5



5



5

©. photos : Romuald Payraudéau



6



7



6



7



— en images —

En juillet

**Samedi 2 juillet**

Un samedi soir à Forges-les-Bains !  
Tous les ingrédients étaient réunis pour que la fête des Thermes se passe dans les meilleures conditions.

Le barbecue a ravi les papilles malgré un peu d'attente, les boissons ont été servies par une équipe souriante, une belle retraite aux flambeaux autour du plan d'eau pour amuser les enfants, un beau feu d'artifice pour émerveiller tout le monde et un DJ au top qui a su mettre l'ambiance. Les danseurs petits et grands se sont retrouvés et ont enflammé la piste de danse ! En famille, entre amis, entre collègues, entre copains vous vous êtes donnés rendez-vous et grâce à vous cette soirée était magique ! Un grand merci à vous tous !

Un grand merci également et plus particulièrement à Véronica et l'équipe des agents, Christian P, Benoit, Margaux, Luca, Nathalie et Sylvie pour avoir aidé à organiser en amont cette soirée. Un grand merci aussi à celles et ceux qui étaient à mes côtés du début jusqu'à la fin de cette soirée, ils se reconnaîtront.

*Christelle Rippe*

*Commission Culture et Animation*

# LA FÊTE DES THERMES





©. photo : Gregory Lerouvillois



**La Guinguette**  
**Dimanche 3 juillet**  
 Un dimanche ensoleillé et un très bon moment de partage autour d'un repas avec nos aînés qui nous a permis de rencontrer de véritables personnalités qui souhaitent faire vivre la commune. Ils organiseront la prochaine rencontre avec la commission famille et solidarité. Réservez votre journée : ils promettent danses et animations ! Nous remercions tous les bénévoles présents, mais aussi Juliette Largeau, les services techniques, Veronica, Benoit, Nathalie, Sandrine, Christian et Margaux ainsi qu'Erikel qui nous a permis de passer un bon moment en musique. Nous vous espérons nombreux l'année prochaine !  
*Valérie Rigal*  
 Commission famille et solidarité





# Budget 2022

Dans le Petit Forgeois de juillet 2021, nous avons décrit les sources de financement et la nature des dépenses des communes avant de nous focaliser sur le budget de Forges. L'article ci-dessous présente de nouveau ce dernier aspect à la lumière des chiffres de 2022.

**L**e budget a été approuvé par le conseil municipal unanime le 30 mars 2022.

Il s'élève au total à 8 646 856 €, en progression sensible (+ 8,8 %) en regard du budget prévisionnel 2021. Cette augmentation traduit un effort accentué sur les investissements communaux, explicité plus loin. Comme il a déjà été souligné, il faut distinguer la part du fonctionnement, c'est-à-dire les charges courantes en grande majorité récurrentes, et celle de l'investissement, beaucoup plus variable car fonction de projets aux coûts très disparates.

## FONCTIONNEMENT

Cette section représente 5 557 299 €, en léger tassement par rapport au budget prévisionnel 2021.

Au chapitre des dépenses, on retrouve par ordre décroissant :

- **les charges de personnel**, prévues en hausse de 5,8 % par rapport au réalisé de l'an passé. Cette progression, à effectif constant, tient compte de l'avancement des agents en place et d'un éventuel renfort en cours d'année. Le dégel du point d'indice au 1<sup>er</sup> juillet conduira toutefois à un dépassement. Les primes et aides au personnel mises en place en 2021 sont bien entendu reconduites.

- **les charges à caractère général** augmentent sensiblement par rapport au réalisé 2021 sous l'effet des hausses de prix de nombreux produits et prestations. En dépit d'un effort déjà patent de restriction des consommations, le poste gaz & électricité a été programmé en hausse de 12 %, celui des carburants de plus de 60 % ; le coût des repas scolaires augmente de 7,4 %, l'entretien et les fournitures ne sont pas en reste.

- **les autres charges de gestion courante** comportent pour l'essentiel les indemnités des élus, strictement plafonnées, diverses modestes participations, l'informatique en nuage, les subventions au CCAS et aux associations. Une avance globale de 4 % a été prévue.

- **les opérations d'ordre**, en recul de 7 %, assez fluctuantes selon les années, sont constituées des dépenses d'amortissement.

- **les atténuations de produits** représentent la contribution de Forges à la péréquation intercommunale. Elle augmente de près de 10 % par an.

- **les charges financières** diminuent assez nettement du fait de l'avancée en maturité de la dette communale, et du remboursement final d'un emprunt.

- enfin, il n'y a pas lieu de prévoir en 2022 de charge exceptionnelle, tandis qu'un montant à peu près inchangé de 22 000 € a été mis en réserve **en cas d'imprévus**.

> Compte tenu des recettes anticipées, la réalisation de ces dépenses devrait permettre de dégager sur la totalité de l'exercice 1,29 millions € pour les investissements présents et à venir, soit 23% du budget.

## AU TITRE DES RECETTES :

- **les impôts et taxes** représentent plus de la moitié des recettes courantes de la commune et dépassent pour la première fois 3 millions €.

Une estimation prudente érode le produit de la taxe additionnelle sur les droits de mutation ; le fond individuel de garantie et la dotation de solidarité communautaire sont inchangés de même que les taxes « électriques » sur les pylônes et la consommation.

La taxe foncière, en revanche, augmente sous l'effet du nombre de logements, et la compensation étatique de la taxe d'habitation apparaît correcte ;

- **les dotations et participations** progressent peu après prise en compte de la DETR\* Centre bourg, qui a été renouvelée. La dotation forfaitaire de l'Etat et les participations de la région comme d'autres organismes continuent leur tassement, la compensation de la réforme de la taxe professionnelle est stable. Les subventions et participations de la CCPL, par contre, s'accroissent assez rapidement. La contribution de la société ECT pour l'exploitation de la carrière de Bajolet demeure primordiale dans ce chapitre ;

- en hausse de 2,4 %, **les produits de gestion courante** comportent avant tout le recouvrement des dépenses de restauration scolaire, mais aussi les diverses redevances perçues par la commune (concessions, loisirs, etc.) et les prestations fournies à des tiers ;

- **les atténuations de charges**, assez stables dans le temps, sont constituées pour l'essentiel des remboursements sur rémunération des agents (maladie, maternité, etc.) ;

- **les autres produits de gestion courante** sont les revenus des immeubles.

- **les opérations d'ordre** estiment le gain sur les coûts des travaux réalisés par les agents de la commune ;

- enfin, les recettes sont gonflées du report net, après **virement vers l'investissement**, issu de la gestion de l'exercice précédent, soit 830 k€ pour cette année.

\* Dotation d'équipement des territoires ruraux

> A l'inverse d'un nombre croissant de communes en France, Forges a stabilisé ses taux de prélèvement des taxes foncières afin de limiter la charge fiscale des résidents. Les hausses que ceux-ci supporteront à l'automne résulteront de la révision des bases locatives et des hausses des taxes sur les ordures ménagères et les risques d'inondation, sur lesquelles les communes n'ont aucune latitude.

## > Chiffres clés

**8 646 856 €**  
BUDGET  
TOTAL

**5 557 299 €**  
FONCTIONNEMENT  
+  
**3 089 557 €**  
INVESTISSEMENT

## Budget de fonctionnement :



CHARGES DE PERSONNEL **38,4%**  
2136,6 k€



CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL **27,5%**  
1526,3 k€



AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES **4,2%**  
237,3 k€



OPÉRATIONS D'ORDRE **3,4%**  
186,2 k€



ATTÉNUATIONS DE PRODUITS **1,8%**  
98 k€



CHARGES FINANCIÈRES **1%**  
57 k€



DÉPENSES IMPRÉVUES **0,4%**  
21,7 k€

## D'OU PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

- 54,6%** Impôts et taxes (3033,1 k€)
- 21,5%** Dotations et participations (1192,1 k€)
- 7,0%** Produits des services (389,8 k€)
- 0,9%** Atténuation de charges (49,3 k€)
- 0,7%** Autres produits de gestion courante (38,0 k€)
- 0,4%** Opérations d'ordre (24,5 k€)
- 14,9%** Report du résultat (830,4 k€)

### INVESTISSEMENT

Afin de financer des investissements variés, la commune peut compter sur des ressources propres assez importantes en 2022, constituées du résultat antérieur de la section et de l'apport du fonctionnement, dont le montant cumulé dépasse 2 M€. Elle reçoit aussi des dotations et subventions, qui toutefois ne peuvent être inscrites au budget avant d'avoir été documentées. Lors de l'élaboration du budget, une somme notifiée un peu supérieure à 300 k€ a été inscrite à ces titres, constituée pour l'essentiel d'un contrat de partenariat pour la rénovation de l'école maternelle.

Une commune peut si nécessaire faire appel à la dette. Forges a souscrit en mars un emprunt de 1,5 M€, qui n'apparaît pas au budget car il s'agit d'un emprunt différé.

Anticipant un besoin de financement pour les lourds travaux futurs de l'école élémentaire, et soucieuse de limiter le coût d'un tel recours alors que la remontée des taux d'intérêt était prévisible, la commune a négocié un emprunt mobilisable au plus tard en mars 2024, ce qui correspondra aux premières factures des dits travaux. Ceci a permis de figer un taux de 0,87 % sur la totalité de la durée. Au vu de la conjoncture, la municipalité s'en félicite.



## Les principaux investissements prévus par la commune cette année

- le plus important concerne **l'école maternelle**, rénovée, agrandie, équipée d'une ventilation double flux et à l'agencement amélioré. Les travaux seront entamés durant l'été ; d'ores et déjà, l'accès à cette école a été repensé avec l'inversion du sens de circulation, la modification du rond-point la desservant, la création de places de stationnement supplémentaires, l'agrandissement du parking réservé aux enseignants et la pose d'un portail automatique afin de faciliter le stationnement des enseignants sur le parking intérieur et libérer des places devant l'école pour les parents ;
- des **réfections de voirie** sont programmés allée des Troènes, rue de la Ferme, rue du Jardin des bois, rue de Bellevue pour un total d'environ 300 k€ ;
- le **remplacement de nombreux lampadaires** et l'équipement en led de l'éclairage public se poursuit jusqu'en 2024 ;
- les trois **courts de tennis**, dont deux réalisés en terre synthétique et le troisième en béton poreux, pratiquement terminés au moment d'écrire ;
- d'importants **travaux d'élagage** ont été menés à la sortie de l'hiver ;
- pêle-mêle, on citera la rénovation des huisseries et de la **cuisine de la salle polyvalente haute**, celle de **l'école maternelle**, les achats de matériels par les services techniques, **l'entretien-rénovation de bâtiments communaux**, l'installation en fin d'année des premières caméras de **vidéoprotection**, la consolidation de la façade sud de **l'église**...

SERVICES PUBLICS

## Horaires d'été des services municipaux

Pendant les vacances d'été, les horaires de certains services municipaux s'adaptent :

- > **LA MAIRIE** : fermeture les samedis à compter du 16 juillet jusqu'au 20 août.
- > **ESCAPADE CULTURELLE** : fermeture du 29 juillet au 22 août
- > **ACCUEIL DE LOISIRS** : les accueils de loisirs (ALSH) et le bureau périscolaire seront fermés du 23 juillet au 21 août. Il n'y aura pas d'accueil le mercredi 31 août.

> **A noter** : L'agence postale de Forges-les-Bains sera ouverte aux horaires habituels.



JEUNESSE

## Le club des jeunes vous accueille pendant les vacances d'été

Le CDJ accueille les jeunes de 11 à 18 ans au Parc des Thermes, pendant les vacances d'été du 8 au 22 juillet et du 22 au 30 août. Le programme des activités est consultable sur le site internet [www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr). Au mois de juillet, les jeunes se préparant à l'entrée au collège sont les bienvenus au Club. Les futurs 6<sup>e</sup> pourront participer à toutes les activités (hors sorties).

### > Club des jeunes

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30

(les horaires peuvent être adaptés selon le programme d'animation)

Tél : 01 64 91 30 07 ou 01 64 91 57 62

Mail : [servicejeunesse@forges-les-bains.fr](mailto:servicejeunesse@forges-les-bains.fr)

[periscolaire@forges-les-bains.fr](mailto:periscolaire@forges-les-bains.fr)



## LES DÉCHÈTERIES DU SITREVA NE SONT PLUS ACCESSIBLES DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JUILLET

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les déchèteries situées à Briis-sous-Forges, Saint Chéron et Dourdan ont intégré le réseau des éco-centres du Siredom (auparavant Sitreva).

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les habitants de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) ne pourront plus accéder aux déchèteries du Sitreva (notamment Bonnelles et Saint-Arnoult). Vous pouvez vous rendre aux déchèteries du Siredom situées à Briis-sous-Forges, Saint-Chéron ou Dourdan ainsi qu'aux autres déchèteries du Siredom. L'accès s'effectue avec le badge du Sitreva ou du Siredom.

> Consultez la carte des déchèteries sur [www.siredom.com](http://www.siredom.com)

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

## Opération tranquillité vacances



Faites surveiller votre domicile grâce à l'Opération Tranquillité Vacances. Durant la période estivale, la Gendarmerie de Limours vous propose, dans le cadre de leurs patrouilles, des passages fréquents à votre domicile durant vos vacances d'été.

### Comment ça marche ?

Tranquillité Vacances est un service gratuit de surveillance aux abords des habitations et des commerces. Pour vous inscrire, rendez-vous à la gendarmerie de Limours afin de compléter le formulaire d'inscription. Vous pouvez également le télécharger en ligne et le déposer à la gendarmerie.

> Téléchargez le formulaire sur [www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr)

**Gendarmerie de Limours**  
52 Rue de Marcoussis, 91470 Limours  
Tél. : 01 64 91 00 30

SCOLARITÉ

## Rentrée scolaire

**La rentrée des classes aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 pour tous les écoliers de Forges.**

### INSCRIPTIONS AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

Au quotidien, les inscriptions à l'accueil périscolaire du matin et du soir, au service de transport, au restaurant scolaire et à l'accueil de loisirs se font directement en ligne via le portail famille. Pour la rentrée 2022, un document à compléter vous a été transmis afin d'enregistrer vos demandes pour l'année prochaine. Si vous n'avez pas reçu le document, merci de vous rapprocher du service périscolaire.

> Pour vous connecter, rendez-vous sur [www.forges-les-bains.fr/portail-famille/](http://www.forges-les-bains.fr/portail-famille/) avec vos identifiants.



VIE MUNICIPALE

# LA CAISSE DES ÉCOLES

**Le 9 juin, la commission de la caisse des écoles s'est réunie pour voter le compte de gestion et le compte d'administration, et proposer une évolution de son organisation.**

Un peu d'histoire : la caisse a été créée au 19<sup>ème</sup> siècle pour permettre l'achat de fournitures de première nécessité pour les écoliers en ayant besoin : à commencer bien souvent par des chaussures, nombre d'élèves en zone rurale n'ayant d'autre solution à l'époque que de se rendre à pied à l'école, mais aussi des livres, des cahiers...

Aujourd'hui, le budget communal pourvoit directement à la majeure partie des recettes de la caisse des écoles, notamment pour couvrir l'amortissement des tableaux numériques pendant trois ans, le solde provenant des actions menées par les élus et des bénévoles, parents ou anciens parents. Administrativement, même si la commune alimente donc en grande partie ses recettes, le budget de la caisse des écoles est disjoint de celui de la commune, générant une complexité pour l'agent comptable de Forges-les-Bains et pour la trésorerie de Dourdan.

**Il est donc proposé de dissoudre la caisse des écoles, bien entendu sans aucun impact sur l'engagement budgétaire de la commune en faveur des écoles, qui demeure identique, la principale différence étant que les sommes apportées préalablement au budget de la caisse des écoles, apparaîtront comme une ligne du budget communal :**

- > la commune continuera à financer l'amortissement des tableaux numériques (14 700€ annuel).
- > la commune versera 1 500€ de subventions aux écoles (répartis entre maternelle et élémentaire au prorata du nombre de classes).
- > la commune continuera à contribuer et participer à des activités ou événements (musique, Génération 2024, etc.).

Outre la simplification administrative, cette nouvelle organisation lèvera la confusion qui peut exister aujourd'hui pour des parents entre caisse des écoles et coopérative scolaire, et les parents pourront s'impliquer, s'ils le souhaitent, dans les différents projets, en fonction de leur disponibilité et de leur sensibilité.



ÉLECTIONS

## Résultats des élections à Forges-les-Bains

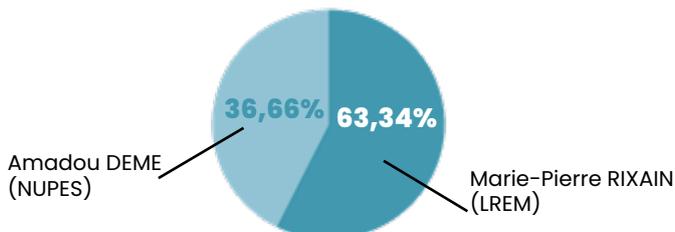
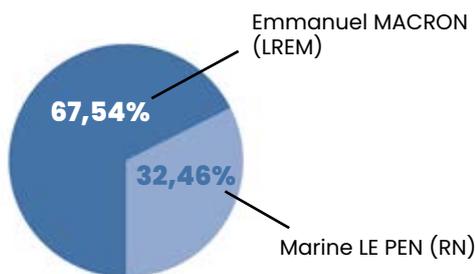
### Les élections présidentielles

Le 24 avril dernier nous avons élu notre Président de la République lors du second tour des élections présidentielles. Au niveau national, le taux de participation des personnes inscrites sur les listes était de 72 % tandis qu'à Forges, ce taux s'élevait à 77 %. Alors qu'Emmanuel Macron a remporté 58,6% des suffrages à l'échelle du pays, voici les résultats à Forges.

### Les élections législatives

Les élections législatives servent à élire les députés. Ces élections permettent aux électeurs d'élire les 577 députés à l'Assemblée nationale, pour un mandat de 5 ans renouvelable. Au second tour, les 48 260 électeurs de la 4<sup>e</sup> circonscription de l'Essonne ont voté majoritairement pour Marie-Pierre Rixain (Ensemble !) avec 55,65% des voix. Voici les résultats à Forges.

### Les résultats à Forges-les-Bains



- > Retrouvez tous les résultats des élections à Forges-les-Bains, bureau de vote par bureau de vote, sur [www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr)

### Merci !

La municipalité tient à remercier les Forgeois qui ont aidé à la tenue des bureaux de vote et aux dépouillements.

URBANISME

## Présentation de la modification du PLU

La modification du PLU sera examinée et votée en conseil municipal le 6 juillet 2022. Elle a pour objectif de favoriser un développement harmonieux de notre commune, respectueux de l'environnement et adapté à nos structures.

Il s'agit d'un objectif dont nous sommes tous acteurs, les habitants comme la municipalité qui doit être exemplaire en inscrivant la dimension environnementale dans ses projets : cour d'école végétalisée, priorité aux surfaces drainantes dès que possible, re-plantation au cimetière par exemple, mais aussi en agissant à la source en freinant la bétonnisation, en privilégiant l'utilisation optimale du bâti existant avant d'engager de nouvelles constructions. Re-végétaliser, c'est parfois nécessaire, arrêter de détruire, c'est mieux. Cette modification a fait l'objet d'une enquête publique conduite en conformité avec le Code de l'Environnement, close le 7 mai. Les dossiers concernant cette modification ont été ajoutés sur le site depuis le 4 avril et jusqu'à la fin de l'enquête publique.

Les principaux points de l'actuel PLU visés par la modification sont les suivants :

### 1. L'encadrement des évolutions dans les quartiers d'habitat

- > Affiner la rédaction de certaines règles de gabarit
- > Amélioration des critères de protection de la nature en ville

### 2. Le renforcement de la dimension patrimoniale et environnementale

- > Assurer une protection adaptée du patrimoine bâti et des grandes propriétés
- > Adapter certaines dispositions pour lutter contre le risque d'inondation par ruissellement

### 3. La mise à jour des secteurs projets ponctuels

- > Hameau d'Ardillières
- > Secteur Plants / Babin

### 4. L'ajustement de dispositions réglementaires mineures

L'ensemble des conclusions sont à lire dans le rapport du commissaire enquêteur, disponible en ligne sur le site de la Mairie.



VIVRE ENSEMBLE

## Rappel sur les règles de bon voisinage en extérieur

Les bruits de voisinage peuvent être source de conflits entre voisins. Pour préserver la tranquillité de tous, il convient de respecter les règles de bon voisinage... mais avant tout de faire preuve de bon sens !

### > Puis-je utiliser mon barbecue quand je veux ?

Vous pouvez utiliser raisonnablement votre barbecue quand vous le souhaitez. Sous réserves de ne pas troubler le voisinage. Les fumées et odeurs tenaces peuvent générer un trouble de voisinage. Pour être caractérisé, ce trouble doit être répété, intensif et durer longtemps. Le barbecue occasionnel ne peut donc pas en constituer un. A contrario, l'usage intensif peut le devenir, à condition de rapporter la preuve d'un préjudice. Par exemple, le noircissement d'un mur ou le bruit des convives. Il est conseillé de faire preuve de bon sens et de courtoisie avec vos voisins. Pourquoi ne pas les inviter à votre barbecue ?

> Pour en savoir plus, consultez l'arrêté municipal disponible sur [www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr)



### > Puis-je passer quand je veux ma tondeuse ?

Bien que votre jardin vous appartienne, il est soumis à des règles restrictives, notamment en ce qui concerne les nuisances sonores. Certains bruits sont punissables d'une amende. En tête de liste, le bruit de tondeuse. Pour être constitutif d'une infraction, le bruit doit causer un trouble anormal de voisinage. C'est-à-dire qu'il doit être répété, intensif et durer longtemps. La loi du 31/12/92 et le décret du 18/04/95 précisent que les bruits de tondeuse peuvent être sanctionnés s'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (article R48-2 du Code de santé publique). Certaines communes réglementent par un arrêté municipal les heures de tontes. **A Forges-les-Bains, l'arrêté municipal de juin 2020 précise : « Les travaux de bricolage, de jardinage ou d'activité professionnelle [...] ne sont autorisés que dans les créneaux horaires suivants : les jours ouvrables de 8h à 20h, les samedis de 9h à 19h, à l'exclusion des dimanches et jours fériés. »**

### NOUVEAU SUR LE MARCHÉ !

Un rôtisseur s'installe sur le marché ! Il viendra de manière régulière pour vous proposer ses poulets fermiers. Laissez-vous tenter par les pommes de terre rôties ou par une paëlla (sur commande préalable).

> Le samedi, de 8h à 13h.

Consultez la page Facebook de la commune @forgeslesbains.fr ou le site internet pour connaître la liste des commerces présents chaque semaine.



### CONCOURS DU PLUS BEAU NICHOR

A l'occasion de la fête de la châtaigne qui aura lieu le 16 octobre prochain, la commune organise le concours du plus beau nichoir !

Pour participer, réalisez un nichoir à oiseaux fabriqué à l'aide de matériaux naturels ou de récupération. Les nichoirs devront être déposés lors de la fête de la châtaigne, le 16 octobre entre 10h et 12h pour être exposés dans le parc de la mairie lors de la fête. Les trois premières plus belles créations seront récompensées.



> En savoir + : [www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr)

DEUX MINUTES POUR COMPRENDRE

# COMPRENDRE LE PRIX DE L'EAU



Si à l'état naturel l'eau est gratuite, son traitement et sa distribution ont un coût. Le prix des services d'eau et d'assainissement se décompose selon une facturation dite du « binôme ». Chaque usager peut ainsi trouver sur sa facture :

- une part fixe : votre abonnement au service
- une part variable : votre consommation d'eau
- une redevance « prélèvement » fixée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie

## Qui fixe le prix de l'eau ?

Le prix de l'eau est fixé par le Syndicat des Eaux Ouest Essonne.

## Pourquoi varie-t-il ?

Le prix de l'eau dépend de l'abondance de la ressource, de sa qualité et de sa facilité d'accès. Il tient compte également des investissements nécessaires pour entretenir, moderniser, créer et développer de nouvelles installations pour la production de l'eau potable, la distribution et la dépollution des eaux usées. Ces différents facteurs ainsi que la densité de la population desservie font varier le prix qui vous est facturé.

➤ Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr)

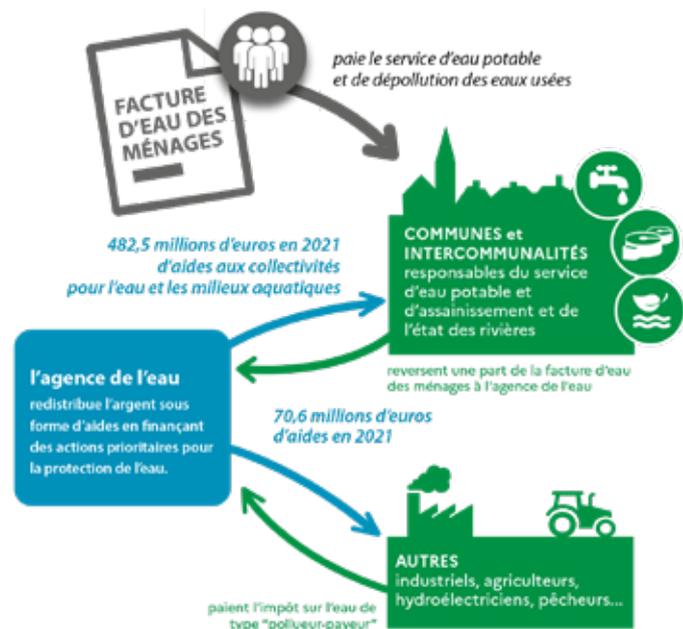
Source des données : Centre d'Information sur l'Eau - CI EAU  
Source : [www.services.eaufrance.fr/docs/SISPEA\\_video.mp4](http://www.services.eaufrance.fr/docs/SISPEA_video.mp4)  
Source : Agence de l'eau Seine-Normandie Étude sur le prix de l'eau - 2021  
[www.eauouestessonne.fr/](http://www.eauouestessonne.fr/)

## POURQUOI des redevances ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité ou la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour améliorer les performances des stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'assainissement et d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau en Seine-Normandie est de 4,19 euros TTC par m<sup>3</sup> en 2021.

FOCUS SUR

# Agenda de la rentrée

SAMEDI 3 SEPTEMBRE



LE FORUM DES ASSOCIATIONS

De 10h à 18h  
au stade Maurice Buisson

Faites le plein d'activités pour la rentrée !

Les associations de la commune agissent dans des domaines très variés : culture, sports, loisirs, solidarité... et sont des acteurs indispensables au dynamisme de notre village. Les bénévoles seront présents pour vous faire découvrir leurs activités et répondre à vos questions.

> Restauration sur place. Entrée libre et gratuite

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE



LA BROCANTE

Place et rue de l'église  
de 8h30 à 17h30

**Chinez à Forges-les-Bains !**

> Restauration rapide sur place (sandwich, frites, boissons, café, thé et viennoiseries).

**Réservation d'un stand :** les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 août. Documents à fournir : complétez le formulaire en ligne sur [www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr) ou en mairie, à remettre en mairie. Fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

## UNE RENTRÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS !

La commune est heureuse de vous donner rendez-vous dès la rentrée pour de nombreux événements, culturels, sportifs, solidaires, jeunesse...



### > Visites de l'église Notre Dame

**Samedi 17 septembre**

de 10h à 12h et de 14h à 18h et

**Dimanche 18 septembre** de 10h à 18h (sans interruption)

Visites commentées par l'association des Amis de l'Eglise.

### > Tour de Forges en vélo

**Samedi 17 septembre à 11h**

en partenariat avec le PNR

Départ à 11h de la maison de santé à Forges. Prévoir un pique-nique.

### > A la découverte de Forges-les-Bains

**Samedi 17 septembre à 17h30**

Salle Messidor – 6 rue de l'Eglise

La commune vous propose de (re)découvrir Forges et ses hameaux avec une projection de films sur l'histoire du village. Un temps d'échange et de souvenirs avec les aînés de Forges sera organisé après la projection. Gratuit, ouvert à tous.

### > Conférence

**Dimanche 18 septembre à 16h**

Eglise de Forges-les-Bains

Conférence "Histoire et secrets de l'église de Forges-les-Bains" animée par Frédéric Gatineau, Président de la société historique et archéologique de l'Essonne.

Ouvert à tous, gratuit

ACCUEIL DES

Salle Messidor

NOUVEAUX FORGEOIS

**Samedi 17 septembre à partir de 17h30**

Dans le cadre de la journée du patrimoine, la municipalité invite les nouveaux Forgeois à découvrir la commune et son cadre de vie autour d'un apéritif. Vous pourrez ainsi poser vos questions directement aux élus et rencontrer d'autres Forgeois. L'occasion de vous souhaiter la bienvenue à Forges-les-Bains !

SAMEDI 17 SEPTEMBRE



LA FÊTE DU SPORT  
ET TÉLÉTHON

De 13h à 17h  
au stade Maurice Buisson

**Du sport en famille, en duo ou en solo !**

La fête du sport invite enfants, jeunes et adultes à partager le plaisir de la pratique sportive. Dans le cadre de l'événement, la commune organise également le Téléthon 2022. Que vous soyez sportif(ve) amateur(e) ou chevronné(e), la fête du sport est le rendez-vous à ne pas manquer ! Au programme : rencontres avec les associations, initiations, ateliers, démonstrations, épreuves sportives et color holi (lancer de poudres de couleurs). Ouvert à tous.

DIMANCHE 16 OCTOBRE



LA FÊTE DE  
LA CHÂTAIGNE

De 10h à 18h

**Parc de la mairie et centre socio-culturel**

Rendez-vous pour la traditionnelle fête de la Châtaigne ! Nombreuses activités et animations seront au programme.

Un repas sera organisé en salle Messidor sur inscription en mairie **avant le 7 octobre**.

> **Menu unique à 11 € pour les adultes** : sauté de boeuf aux châtaignes avec gratin dauphinois, tarte aux pommes et verre de vin

> **Menu enfant (-10 ans) à 9€** avec une boisson. Places limitées.

Les bénévoles qui souhaitent participer à l'organisation sont les bienvenus !

SAMEDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE



FORGES ROSE

MARCHE ET COURSE SOLIDAIRES

Parc des Thermes



**Le 1<sup>er</sup> octobre marque le temps fort du mois dédié à la lutte contre le cancer du sein.**

La commune de Forges-les-Bains participe à l'opération **Octobre Rose** pour réunir des fonds destinés à promouvoir le dépistage du cancer du sein.

Une course et une marche (au choix) de 6 à 8 km seront organisées le 1<sup>er</sup> octobre, au parc des Thermes.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1<sup>er</sup> septembre en téléchargeant le formulaire sur le site internet [forges-les-bains.fr](http://forges-les-bains.fr)

Ouvert à tous, hommes, femmes et enfants.  
**Tarifs pour l'inscription à la course/marche :**  
15€ adulte et 8€ enfant (-12 ans).

**Programme :**

- 13h30 : Flash mob / échauffement
- 14h30 : Départ de la course
- 14h45 : Départ de la marche
- 16h30 : Etirements



**BAR À JUS :** jus de fruits frais, animation cocktails réalisée par "Shake her"

**CONFÉRENCE** sur le bien-être animée par le docteur Boureau  
**INFORMATIONS ET CONSEILS BIEN-ÊTRE** sur le stand « Lило Bien-Etre » :

"Prendre soin de sa peau pendant le cancer", "Rester femme et belle malgré la maladie"...découvrez la gamme dermo cosmétique MÈME adaptée tout particulièrement pour les peaux fragilisées par les traitements.

+ Conseils et accompagnements sur les prestations possibles à l'institut pendant les traitements (manucure avec pose de vernis au silicium, soin visage, massage,...). Un avis médical pourra être demandé pour certaines prestations.

**LE CAMION DE LA LIGUE DU CANCER**

proposera des ateliers et animations.

Consultez le programme complet sur [forges-les-bains.fr](http://forges-les-bains.fr)



> Pour en savoir plus, consultez [www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr)

REPORTAGE

# Le service entretien et restauration

Nous avons choisi de consacrer ce nouveau numéro à un service public essentiel pour de nombreux Forgeois : la restauration municipale. Dans les pages qui suivent, vous découvrirez le fonctionnement de ce service qui s'engage, au quotidien, pour une mission d'intérêt général. Il permet, chaque jour, aux 450 enfants de déjeuner sainement, d'apprécier des aliments équilibrés et de qualité.

## DANS LES CO DU RESTAUR SCOLAIRE

La restauration scolaire permet aux enfants de maternelle et d'élémentaire de bien manger pour bien grandir, notamment en apprenant les bonnes pratiques alimentaires, et de découvrir le goût, par exemple lors de repas à thèmes. Le temps du repas permet en outre de développer la convivialité, l'éducation alimentaire et le savoir-vivre ensemble. Depuis 2011 la restauration est assurée par un prestataire, Yvelines Restauration. Il propose une cuisine équilibrée, diversifiée et inventive. Du lundi au vendredi, le restaurant municipal sert plus de 450 repas pour les enfants des écoles. Une mission qui nécessite une organisation sans faille. Reportage dans les coulisses du restaurant scolaire et du service entretien.

### 6h45-7h

Les journées commencent de bonne heure pour les agents du service restauration et entretien.

**En maternelle**, Laura L. et Laura B. arrivent les premières. Il n'y a pas de temps à perdre, il faut enfiler sa tenue de travail et commencer à nettoyer les classes, l'accueil de loisirs et les blocs sanitaires. Les tâches sont réparties entre chacune et changent tous les jours. **En élémentaire**, les six agents commencent par le nettoyage minutieux des 11 classes et des parties communes.

### 7h30

La livraison des repas. Les agents déchargent les repas et passent à la préparation : « On commence



Laura L., Piedade et Laura B.

par le contrôle des quantités, des températures et des aliments. Il faut que le nombre de repas reçu corresponde au nombre d'enfants inscrits chaque jour. Ensuite, on fait chauffer les plats, les légumes dans un four et la viande dans le second. On prépare ensuite la mise en place des entrées, du fromage et du pain.» Aujourd'hui c'est concombre en entrée ! Il faut sortir les crudités de leurs barquettes pour les déposer dans un saladier et y ajouter la vinaigrette. En élémentaire on proposera une barquette par enfant. En parallèle, c'est aussi le moment de nettoyer la salle de restauration qui a été utilisée la veille pour le temps du goûter.

Restaurant scolaire de l'école maternelle



# DULISSES RANT



« Je travaille ici depuis deux ans. J'apprécie particulièrement le temps du midi lorsque les enfants arrivent. On a créé un lien fort avec les enfants, ils nous donnent le sourire chaque jour ! »

« Cela fait quatre ans que j'accomplis mon travail avec toujours autant d'enthousiasme ! J'aime tout dans mon travail : l'entretien des locaux, la préparation des repas et le lien avec les enfants. J'aime surtout le travail bien fait !

On est une équipe très soudée, on se partage les tâches pour ne pas toujours faire la même chose »

Laura L. et Laura B.  
Agents du service restauration et entretien

## 11h

La deuxième équipe en maternelle arrive : Corinne et Piedade rejoignent leurs collègues pour la préparation des repas et de la salle. Le réfectoire est désormais propre, on peut installer les assiettes, les couverts, les verres... avant l'arrivée des premiers enfants à midi !

## 12h - A table !

L'ambiance change : rires, cris, bousculades, les petits estomacs affamés arrivent en salle !

Le premier service arrive à 12h. En maternelle, il y a deux services de trois classes à 20 minutes d'intervalle. Laura L., Corinne, Piedade et Laura B. ont mis en place les premiers plats sur les chariots. Les plus petits sont installés à table et les Atsem et les agents du périscolaire les servent directement dans leur assiette.

En élémentaire, c'est différent pour les plus grands. Ils font la queue pour accéder au self. Chacun prend son plateau et ses couverts puis se sert une entrée. Ensuite, Wendy et Fiona servent le plat chaud à l'assiette à chaque enfant. Ils prennent leur morceau de pain et s'installent en salle de restauration avec les copains, sous la vigilance bienveillante des agents du périscolaire.

Après le repas, les élèves en élémentaire débarrassent leur plateau. Un agent les accompagne pour les guider : ici les couverts, puis les déchets, les verres...



## Restaurant scolaire de l'école élémentaire

## 13h30

Le service est fini, mais pour les agents de la restauration, la journée n'est pas terminée : plonge, nettoyage des salles de repas, désinfection de la cuisine, tout doit être impeccable pour le lendemain...

## 14h30

Voilà ! C'est la fin pour une partie de l'équipe ! Tout le monde se retrouvera le lendemain pour une journée qui s'annonce encore bien remplie !

## LE SAVIEZ-VOUS ?

> Pendant les vacances scolaires, les agents du service réalisent un entretien minutieux des locaux et des équipements. Tout est passé au peigne fin pour la rentrée !

> Les locaux sont nettoyés et désinfectés tous les jours, matin et soir

puisque ils sont utilisés avant et après l'école (temps périscolaire). C'est pour cela qu'il y a des roulements entre les équipes.

> Le menu de la cantine est consultable en ligne sur [www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr)

> En juin, Viktor, réfugié ukrainien

hébergé à Forges-les-Bains, a rejoint l'équipe de l'élémentaire et s'occupe notamment de l'entretien des locaux et de la plonge. Un rôle qu'il prend particulièrement à cœur !

## Des menus équilibrés !

Les menus ne doivent pas seulement être bons, ils doivent aussi être équilibrés. Une fois par trimestre, une commission composée de représentants de parents d'élèves, d'un élu, d'un agent de restauration et du service périscolaire et parfois même d'enfants, se réunit pour élaborer les menus en respectant les recommandations du GEMRCN\*. C'est l'occasion de faire le point sur les menus du précédent trimestre, afin de savoir ce qui a plus ou moins été apprécié et d'ajuster pour le prochain trimestre. La commune étant en marché avec le prestataire, des ajustements sur les menus peuvent être demandés.

\*Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition



Restaurant scolaire de l'école élémentaire



Restaurant scolaire de l'école maternelle

La loi EGALIM impose au moins 50% de produits de qualité et durables (labellisés, IGP, AOC, HVE, ...etc) dont au moins 20% de produits biologiques dans les menus de la restauration scolaire. Dans ce cadre et afin de limiter la hausse des tarifs des repas, la commune a mis en place le passage de cinq à quatre composantes dans les menus. Les repas sont de meilleure qualité ; malgré cela, les enfants jettent en fin de repas, en particulier les légumes, les entrées et le fromage.

### Un questionnaire de satisfaction a été distribué aux élèves en élémentaire.

La plupart des enfants sont satisfaits du menu proposé et déclarent passer un moment convivial et agréable au moment du repas. Les plats sont bons et donnent envie. Cependant, certains élèves de CM1 et CM2 disent avoir encore faim après leur repas.

Les tarifs d'Yvelines restauration ayant augmenté suite à cette nouvelle loi, la commune a revu les tarifs de la restauration scolaire, qui n'avaient pas été augmentés depuis sept ans. Ceux-ci sont facturés aux familles en fonction de leur quotient familial et comprennent le coût du repas ainsi que le coût de surveillance et d'animation périscolaire (temps périscolaire du midi). Suite à une réunion d'information et d'échange avec les parents d'élèves le 4 juillet, la commune réfléchit à de nouveaux ajustements pour la rentrée prochaine afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

**Les agents d'entretien / restauration sont présents chaque jour dès 6h45 pour la majorité et deux agents jusqu'à 18h pour remettre en état l'ensemble des locaux de la commune, assurer la préparation des repas dans les meilleures conditions pour tous. Les parents les voient peu mais sans cette équipe le quotidien des enfants serait moins agréable. Ce zoom sur leurs missions est aujourd'hui développé pour les remercier de leur investissement quotidien, et mettre en avant que grâce à eux les petits Forgeois peuvent grandir dans des conditions agréables.**

Benoît Brière  
Responsable du service restauration et entretien



En moyenne,  
**450 repas**  
servis  
quotidiennement



**4 agents**  
en maternelle  
**6 agents**  
en élémentaire



**2 salles**  
de restauration  
(maternelle et  
élémentaire)

## Pas de production sans administratif !

Gestion du personnel, commandes des produits d'entretien, des vêtements de travail, gestion des stocks et organisation de l'entretien des locaux... Toute cette partie administrative traitée directement par le responsable du service entretien et restauration est indispensable pour le fonctionnement du service !

Les repas sont commandés par le service périscolaire qui gère en fonction du nombre d'inscriptions.

# MODIFICATION DES HORAIRES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour que la nuit redevienne nuit



Depuis le 1<sup>er</sup> mai, le temps d'éclairage public est adapté avec une extinction de 22h à 6h du matin. Une nouvelle étape en faveur de la biodiversité.

Pour rappel, une consultation auprès des Forgeois avait été faite dans le Petit Forgeois d'avril 2021.

**RESPECTER LA FAUNE ET LA FLORE**  
Pour lutter contre le gaspillage énergétique et la pollution lumineuse, les horaires des points d'éclairage de la commune ont été recalibrés.

L'éclairage a, sur les insectes nocturnes et pollinisateurs, des effets aussi néfastes que les pesticides.

La Commune pratiquait déjà une coupure de son éclairage public entre minuit et cinq heures du matin. Elle avait obtenu à l'époque le label "village étoilé" sur l'intervention de Madame Isabelle Ansart, conseillère municipale à ce moment-là.

**Depuis le 1<sup>er</sup> mai, l'extinction de l'éclairage public est étendue de 22h à 6h du matin.**

Une extension de cette coupure n'est pas sans avantages : de nombreuses études ont mis en relief ces dernières années les nuisances de la pollution lumineuse sur la biodiversité, dans le domaine animal mais aussi végétal. La consommation électrique par l'éclairage public n'est pas

négligeable. Une limitation de celui-ci réduit par définition l'empreinte carbone du lieu de consommation et allège aussi sa facture.

## L'ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL DE NUIT

Dans les conditions actuelles à Forges, on peut estimer à près de 4000 € par an l'économie d'une heure d'éclairage par jour : une somme significative qui est réinvestie dans la réfection progressive du réseau d'éclairage public.

Une moindre durée d'éclairage n'empêche pas l'amélioration de la qualité de celui-ci et la municipalité poursuit dans ce domaine plusieurs objectifs :

- le remplacement progressif des lampes par des leds beaucoup plus économes,
- une répartition plus efficace des points de lumière, notamment dans les hameaux,
- l'enterrement des lignes là où c'est économiquement raisonnable et pour les nouvelles constructions.

Elle réserve depuis 2021 un montant conséquent pour cette modernisation.

## SÉCURISATION DU DOMAINE PUBLIC

Le sentiment d'insécurité représente souvent un obstacle à l'arrêt de l'éclairage public. Il est pourtant plutôt contre-intuitif, si l'on en croit les relevés et statistiques

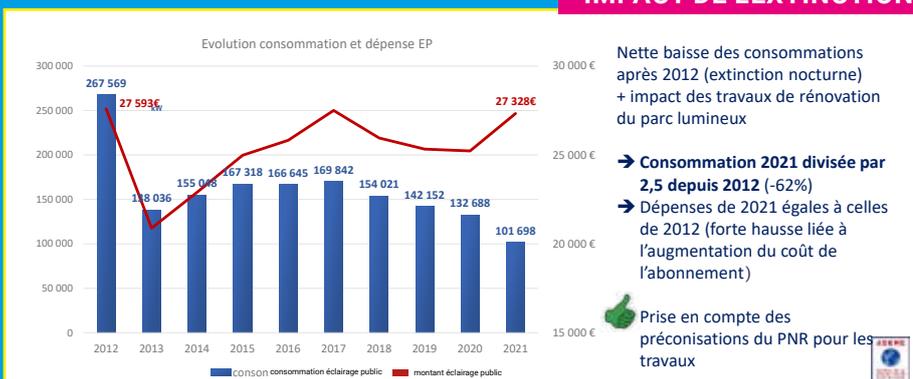
des assureurs et de la gendarmerie pour lesquels l'absence d'éclairage n'est en aucune façon un facteur aggravant des agressions.

La raison en est simple : tout comme les honnêtes gens, les malfrats n'apprécient pas de se parler sans se voir ni de circuler à l'aveugle, ce qui les contraint à utiliser des torches facilement repérables. Reste qu'évidemment déambuler dans l'obscurité complète n'est aisé pour personne. Par ailleurs, l'absence d'éclairage incite les utilisateurs à réduire leur vitesse et donc à être plus prudents.

La commune a engagé un programme d'optimisation énergétique qui permettra l'installation progressive de luminaires LED sur l'ensemble de son parc lumineux. Les luminaires, actuellement en SHP (sodium haute pression) et BF (vapeur de mercure) sont très énergivores et seront donc remplacés par des luminaires à LED sur l'ensemble de la commune.

Ce programme de rénovation a pour but de réduire dans un premier temps la facture énergétique mais également, dans une logique environnementale, de répondre aux normes concernant la pollution lumineuse et la réduction de l'utilisation des énergies non renouvelables.

## IMPACT DE L'EXTINCTION NOCTURNE À FORGES



En restreignant de façon significative l'éclairage public durant la nuit, la commune obtient un triple résultat :

- elle réduit de façon significative la pollution nocturne
- elle diminue son empreinte carbone et c'est un élément supplémentaire pour atteindre l'objectif du PCAET à l'horizon 2030 (dont la baisse de 40 % des dépenses d'énergie) ;
- elle réalise une économie substantielle, délicate à chiffrer mais que l'on peut estimer de l'ordre de 11000 € en année pleine à nombre de points lumineux constant ; elle pourrait même être un peu supérieure avec la hausse actuelle du prix de l'électricité.



TERMINÉ

## Fleurissement de la commune

Le fleurissement de la commune a été réalisé début juin :

- > au rond-point du golf
- > à l'école élémentaire
- > place de l'église
- > au cimetière
- > à la maison médicale
- > au parc des Richards
- > à la mairie
- > rue de l'église
- > rue Victor Schoelcher
- > rue du docteur Babin
- > dans les hameaux de Chardonnet, de Bajolet, de Bois d'Ardeau et Ardillières.



TERMINÉ

## Réfection des courts de tennis

Les trois courts de tennis présents sur la commune ont été rénovés : un terrain entièrement refait en béton poreux et les deux autres en terre battue synthétique et sable rouge ultrafin.

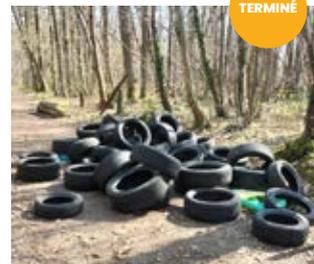
Les serrures des portes d'entrées ont été remplacées et les coffrets électriques déplacés à l'extérieur des courts.



TERMINÉ

## Cuisine de l'école maternelle

Les agents des services techniques ont réalisé un espace dédié au personnel pour se restaurer. Ils ont installé une cuisine aménagée avec four, micro-onde et réfrigérateur ainsi que des grands placards coté salle de réunion. Les enseignantes disposent d'un véritable espace de pause.



TERMINÉ

## Traitement des dépôts sauvages

Les agents des services techniques ont à nouveau évacué plusieurs dépôts sauvages sur la commune.



TERMINÉ

## Circulation et stationnement à l'école maternelle

La dernière phase des travaux a eu lieu pendant les vacances de printemps.

Le rond-point a été modifié avec la création d'une bande de roulement pour le passage des bus et la pose de bordures.

Un trottoir a été créé entre la rue de Villouvette et la rue de Boissy, ainsi que le marquage de trois passages piétons et des places de stationnement.



ENTRETIEN COURANT

- > Nettoyage TOUS LES LUNDIS de la place, devant et derrière l'église pour faire face aux incivilités et déchets du week-end.
- > Entretien courant du parc de la mairie, parc des Thermes, entrée de bourg, stade... A noter : l'entretien des hameaux est confié à une entreprise.
- > Les bandes enherbées le long des départementales sont fauchées par le département. Celles sur la commune par la CCPL.



## TRAVAUX DE VOIRIE CET ÉTÉ

- Dans la continuité des travaux engagés l'été dernier à Chardonnet, la reprise complète des enrobés va être réalisée sur les rues de Bellevue, de la Ferme et du Jardin des bois.

### - Travaux aux abords des écoles

La commune a engagé l'année dernière un programme d'aménagement et de mise en sécurité des accès aux écoles maternelle et élémentaires avec notamment la rénovation complète du parking de l'école maternelle et du parking en face de Vitalis ainsi que la création d'un trottoir sur la rue du Général Leclerc.

Cet été, la commune poursuit ses travaux avec :

- > la création de sept places supplémentaires rue des Sources, dont une place PMR ;
- > la prolongation du trottoir rue du docteur Babin.

- Rénovation de l'école maternelle : Les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'école maternelle Jean de la Fontaine débutent cet été dès le 6 juillet et devraient s'achever en février 2023.

Pour en savoir plus sur le projet, consultez [www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr)

FORGES S'ENGAGE POUR UN ÉCLAIRAGE PUBLIC  
RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

# RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

## NOUVELLE CAMPAGNE

## DE REMPLACEMENT DES LUMINAIRES

La commune poursuit son programme de rénovation énergétique de l'éclairage public, engagé en 2021. Les luminaires, actuellement en SHP (sodium haute pression) et BF (vapeur de mercure) sont très énergivores et seront remplacés par des luminaires à LED sur l'ensemble de la commune.

Tous les hameaux ont déjà été équipés de ces nouveaux luminaires : Bajolet, Bois d'Ardeau, Ardillières, Chardonnet, Malassis et le quartier du tennis.

La nouvelle campagne de remplacement des luminaires débutera cet automne avec les rues suivantes :

1

### Rue de l'Alouetterie :

Remplacement de 7 lanternes  
> Réduction de consommation électrique de 62%  
> Coût : 7 523,43 € HT

2

### Rue de la Princerie :

Remplacement de 13 lanternes  
> Réduction de consommation électrique de 74%  
> Coût : 9 566,98 € HT

3

### Allée des Acacias :

Remplacement de 14 candélabres  
> Réduction de consommation électrique de 65%.  
> Coût : 19 005,70 € HT

4

### Rue des Sources :

Remplacement de 14 candélabres  
> Réduction de consommation électrique de 65%  
> Coût : 18 895,50 € HT

5

### Sentier du tennis et rue de la Rombarde :

Remplacement de 4 luminaires  
> Réduction de consommation électrique de 75%  
> Coût : 5 599,30 € HT

**AU TOTAL**

**- 68,2 %**  
de consommation électrique

**AU TOTAL**

**60 592,91 € HT**  
coût du projet

DONT  
7 528,50 € HT  
SUBVENTION DU PNR

# COMPTE RENDU

## RÉUNIONS DE QUARTIER



La Municipalité a organisé plusieurs réunions de quartiers l'année dernière. L'occasion pour les habitants de faire entendre leur voix, de parler de leur ville et d'enrichir et améliorer les projets municipaux. Voici un compte rendu des demandes et interventions effectuées suite à ces réunions.

### ARDILLIÈRES

- Avaloir bouché sur la route menant à Ardillières > **réalisé en 2021, l'avaloir a été débouché**
- Panneau d'indication du hameau placé trop haut au niveau de la D152 > **ce panneau a été mis en place par le département à une hauteur réglementaire afin d'éviter les collisions ou dégradations.**
- Demande de mise en place d'une pompe à main à côté du puisard proche du lavoir > **concernant la solution électrique, les nouveaux résidents ne souhaitent pas supporter cette charge. Les services techniques proposent de planifier la vidange puis le remplissage du lavoir, une fois par an.**
- Réparer la bordure en ciment tombée dans la rivière au niveau du ponton côté droit de la berge > **intervention en cours.**
- Bande jaune à réaliser face au rond-point > **la bande jaune a été réalisée puis repeinte par un riverain le jour même. Après discussion, la bande a pu être refaite (juin 2021).**
- Problème de ruissellement des champs vers la rue de la Pommeraiie > **un groupe de travail a été mis en place sur les différents problèmes de ruissellement sur la commune. Si vous pensez avoir des compétences dans ce domaine, signalez vous et rejoignez ce groupe.**

### CHARDONNET

- Rue du jardin du bois, la route est bombée et pose problème pour la sortie d'un véhicule > **les travaux seront réalisés début août 2022 (semaine 32).**
- Panneau trop gros et dangereux sur la départementale en direction du Chardonnet > **après signalement au département, le panneau a été remplacé par un plus petit.**
- Demande de panneau « attention engin agricole » sur la route départementale au niveau du Chardonnet > **le panneau a été posé par le département en août 2021, après une étude d'opportunité.**

### LE PARC

- Etudier la possibilité de mettre un feu tricolore aux 2 entrées du parc > **difficultés du lieu, le feu tricolore pourrait être mis en place sous certaines conditions réglementaires. Un diagnostic a été réalisé par le département (comptage des véhicules et de la vitesse). Un radar pédagogique sera mis en place en septembre/octobre 2022.**

### LE BOURG

- Créer un passage piéton rue du ruisseau > **problème de stationnement dense et de visibilité. Concernant la vitesse des véhicules, la commune va acheter et poser un radar pédagogique avec comptage pour transfert à la gendarmerie.**

### MALASSIS

- Pose d'un miroir rue du lavoir/rue de Bissy > **réalisé. Le miroir a été posé sur la résidence en face, avec l'accord des propriétaires.**
- Ralentisseur à mettre en place rue de Bissy > **des jardinières en pavés ont été réalisées par les services techniques afin de rétrécir la chaussée.**
- Panneau sens interdit aux 3T5 aux 3 entrées du hameau. Indiquer « sauf transport scolaire » > **le panneau sera posé cet été 2022.**
- Boucher l'accès de l'avaloir au puisard, allée des marronniers > **réalisé en 2021.**
- Buse posée à l'envers rue du lavoir > **signalé au Syndicat de l'Orge (gestion du réseau Eau Public) et relancé. En attente de retour.**
- Malassis : vitesse excessive sur la départementale D988 > **suite à un signalement au département, l'aménagement a été réalisé pour matérialiser visuellement la traversée du hameau (panneau de signalisation, marquage au sol de places de stationnement).**

### BAJOLET

- Demande de mise en place d'un abribus, route de Machery > **le projet est à l'étude. L'emplacement n'est pas approprié car trop étroit. L'abribus pourrait être installé plus loin : autorisation à demander à IDF mobilités.**
- Étudier la possibilité de mettre un feu tricolore aux 2 entrées de la D838 > **un diagnostic et des propositions seront réalisés par le département.**
- Pose de miroir à l'entrée/sortie rue des clos > **en cours de réalisation (juillet 2022). Prévoir une étude de mise en sens unique de la rue en septembre avec les riverains.**
- Bajolet : écran du panneau abîmé > **réparé.**

### BOIS D'ARDEAU

- Panneau 30km/h > **deux panneaux seront posés cet été 2022.**
- Éclairage trop faible dans le hameau > **les éclairages ont été remplacés en LED en septembre 2021. Si nécessaire d'autres points seront créés.**
- Demande d'une boîte à livres rue de Machery > **proposition de l'installer au centre du hameau pour moins de vandalisme. Les services techniques ont fabriqué 6 nouvelles boîtes à livres. Elle sont en cours de pose à Malassis, Ardillières, Chardonnet, Bois d'Ardeau et près de la maison de santé.**

### L'ALOUETTERIE

- Arbres gênants/dangereux rue de la Princerie > **des courriers ont été envoyés aux propriétaires. La commune renouvelle la demande.**

> **Des nouvelles réunions de quartier seront organisées à la rentrée, dès le mois de septembre. Consultez les dates en page 31.**

RENCONTRE

# RAPHAËL

## SERVICE CIVIQUE

## À L'ESCAPADE

## CULTURELLE



Raphaël explique aux enfants comment utiliser la tablette interactive

Depuis septembre 2021, Raphaël réalise une mission de service civique à l'Escapade culturelle. Une expérience enrichissante qui lui a fait prendre conscience de l'importance de ce lieu aux missions culturelles et sociales.

### Raphaël, peux-tu te présenter en quelques mots ?

**R.** Je m'appelle Raphaël, j'ai 23 ans et j'habite à Forges-les-Bains depuis six ans. J'ai l'habitude de venir à l'Escapade depuis que je vis à Forges, j'y venais avec ma mère et mes frères et sœurs qui prenaient des cours à l'école de musique juste à côté. C'est d'ailleurs ainsi que j'ai découvert ce lieu.

### Que faisais-tu avant de démarrer ton service civique ?

**R.** Je travaillais au service technique du CNRS, donc dans un domaine complètement différent ! Mon contrat a pris fin avec l'arrivée du Covid. J'étais donc à la recherche d'un nouveau travail quand Nathalie, chargée de mission jeunesse et enfance à l'Escapade, m'a parlé du service civique et de la possibilité de le réaliser au sein de ce lieu culturel. J'avais déjà eu une première expérience ici avec le « Tremplin citoyen » qui est un contrat de 40h et qui m'a permis de financer une partie de mon permis de conduire.

### En quoi a consisté ta mission à l'Escapade culturelle ?

**R.** Tout d'abord, j'accueille et je renseigne le public. A l'Escapade, on peut venir pour lire un livre, une revue, un roman, une BD... mais aussi pour faire des jeux de société. Et c'est la partie que je préfère ! Je propose des jeux aux jeunes et à leurs parents et je joue avec eux ; je leur explique les règles, ou on les découvre ensemble, puis on lance la partie ! J'aime particulièrement cet échange avec les familles, c'est convivial !

Nous accueillons aussi les personnes

âgées. Je les reçois plusieurs fois par semaine pour un accompagnement informatique et administratif. Cela peut être juste pour les aider à faire une recherche sur internet mais aussi pour des appels téléphoniques. Il y a par exemple trois personnes qui viennent régulièrement, une à plusieurs fois par semaine pour apprendre à se servir d'un ordinateur. C'est primordial d'être sociable et d'aider les gens dans une mission de service civique et notamment à l'Escapade. C'est ce qui donne envie de revenir ! C'est aussi important d'avoir un bon contact avec les enfants. J'ai cinq frères et sœurs donc ça aide !

Mon travail consiste également à accueillir les classes des écoles de Forges-les-Bains. Lorsqu'ils viennent avec leur professeur, je prépare et j'installe plusieurs jeux de société. Ensuite je leur présente les jeux et je les accompagne.

Je prépare et présente aussi les expositions. Nous organisons des expositions prêtées par la médiathèque départementale de l'Essonne. J'installe l'expo et je la présente ensuite aux visiteurs, enfants et adultes.

### Ton meilleur souvenir de ce service civique à Forges ?

**R.** Ce que je préfère c'est passer du temps avec les enfants, jouer avec eux. Mais ce qui est aussi intéressant dans ce lieu, c'est le mélange des générations. On accueille les 0-3 ans qui viennent avec leurs assistantes maternelles, les enfants accompagnés de leurs parents pour lire des livres et voir les expositions ou encore les adolescents qui eux s'intéressent plus aux romans et aux BD. Je reçois également les parents,

### Le service civique, qu'est-ce que c'est ?

Pour reprendre les bases, un service civique c'est un contrat de volontariat entre une structure (association, collectivité...) et un jeune (de 16 à 25 ans) dans le but d'assurer une mission d'intérêt général sur une période de 24h à 35h par semaine. Ce n'est pas un CDD, ni un CDI, ni même un stage, mais un contrat à part, rémunéré par l'organisme d'accueil et par l'Etat. Il peut se faire dans de nombreux domaines différents : sport, environnement, culture, santé, éducation, aide humanitaire... À toi de voir ce qui te motive le plus !

les grands-parents et les personnes âgées qui apprécient particulièrement d'être accompagnés dans leurs recherches. C'est vraiment un lieu chaleureux, convivial, de partage et de détente. Et en plus je me cultive de jour en jour !

### Quels sont tes objectifs maintenant ?

**R.** Mon contrat se termine fin juin. Je déménage bientôt, je pars vivre en Normandie avec ma copine. Elle a déjà son travail là-bas donc on va s'y installer pour la rentrée prochaine. Je vais rechercher un nouveau travail. C'est un nouveau projet de vie !

### As-tu un bon conseil pour les jeunes qui ont envie de s'engager ?

**R.** Pour travailler à l'Escapade, il faut aimer le contact avec les enfants, les jeux de sociétés et les livres. Il faut aussi être sociable, échanger avec le public pour qu'il ait envie de revenir !

Pour le service civique en lui-même, n'hésite pas, c'est un contrat qui peut être l'occasion de découvrir un domaine totalement éloigné de celui de tes études, de te sentir utile à la communauté, de faire de nouvelles rencontres.



# PRENONS SOIN DES PERSONNES FRAGILES

## le plan canicule est déclenché



Le Plan national Canicule (PNC) est activé tous les ans par le gouvernement et couvre la période du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre.

Ce plan définit quatre niveaux d'alerte en fonction des conditions météorologiques. Pour chaque niveau d'alerte, des actions et des mesures y sont associées afin de prévenir et limiter les effets sanitaires de ces épisodes de chaleur et protéger les personnes fragiles (personnes âgées, enfants, nourrissons, personnes en situation de handicap, femmes enceintes...) et les personnes les plus exposées à la chaleur qui sont particulièrement à risque. En somme, ce plan permet d'anticiper l'arrivée d'une canicule.

### Comment s'inscrire dans le registre des personnes vulnérables ?

La mairie de Forges-les-Bains, comme toutes les autres communes, doit tenir un registre des personnes vulnérables mis à jour chaque année. Les personnes âgées ou personnes en situation de handicap ainsi que des professionnels ou personnes de leur entourage peuvent demander une inscription sur ce registre. La collectivité se propose ensuite de contacter la personne régulièrement dans cette période pour s'assurer de l'état de santé de celle-ci, avec notamment la visite des services sanitaires et sociaux.

Trois catégories peuvent y figurer, à condition de résider à domicile :

- > les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- > les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- > les personnes adultes handicapées.

La demande d'inscription doit se faire par attestation sur l'honneur et doit être réalisée soit par la personne concernée (ou son représentant légal) soit par un tiers.

> Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur [www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr) ou en faire la demande à la mairie.

Encore récemment, la vigilance des voisins nous a permis de prendre en charge une personne en situation de grande vulnérabilité.



## ALL TOGETHER UA-FR :

### L'ACCOMPAGNEMENT POUR LES RÉFUGIÉS UKRAINIENS DE LA CCPL

TOUS ENSEMBLE UA-FR est une association dont la mission principale est de participer à l'accueil des réfugiés Ukrainiens qui cherchent un abri temporaire. Elle travaille en étroite collaboration avec les municipalités de la CCPL.

« Parce que nous sommes plus forts ensemble »

Si vous souhaitez devenir membre de l'association et participer à l'accueil et apporter votre aide, une participation de 2 € est demandée.

### Une cagnotte en ligne est ouverte

Une cagnotte en ligne a été créée par l'association afin de récolter des dons plus importants qui permettront notamment de financer les frais de déplacements liés aux procédures administratives/médicales, les déplacements locaux, les achats de première nécessité (sous-vêtements, produits d'hygiène, ...), les fournitures pour les cours (cahiers, stylos, ...), certains médicaments de base, des activités (bowling, zoos, ...) et parfois aussi préparer l'arrivée de bébé...

Toutes ces dépenses sont à ce jour entièrement laissées à la charge des familles accueillantes et sont dorénavant prises en charge par l'association jusqu'à la perception de l'allocation.

A savoir : TOUS ENSEMBLE UA-FR est une association reconnue (articles 200 et 238-bis du code commun des impôts). Vos dons sont donc déductibles jusqu'à 66%, un reçu fiscal vous sera fourni sur demande. Par exemple, un don de 50€ vous donne droit à une déduction fiscale de 33€ et vous ne dépensez que 17€.

Les membres de l'association sur le marché de Forges-les-Bains, le 21 mai



## MERCI POUR VOTRE SOUTIEN À L'UKRAINE



La commune continue de participer tous les samedis aux « petits déjeuner rencontre » avec les Ukrainiens présents sur le territoire de la CCPL. Ils sont organisés dans les différentes communes de la CCPL et permettent aux réfugiés de nouer des liens. Il y a, à l'heure actuelle, plus de 50 déplacés de guerre Ukrainiens sur la communauté de commune du pays de Limours. Nous remercions tous les Forgeois pour leur mobilisation autour de cet accueil.

## VOTRE MARCHÉ SUR FACEBOOK

Retrouvez chaque semaine, tous les vendredis matin, la liste des commerçants présents sur votre marché le samedi de 8h à 13h. Fruits et légumes, fromagers, charcutier, rôtiiseur mais aussi boulanger ou encore artisan décorateur, créateur de bijoux, de vêtements... ils vous attendent nombreux sur la place de l'Eglise !

➔ [www.facebook.com/forgeslesbains.fr](http://www.facebook.com/forgeslesbains.fr)



## LES HORAIRES D'ÉTÉ DE VOS COMMERCES

- **Liloo Bien-être** : fermeture du 1<sup>er</sup> au 22 août
- **Start'in conduite** :

Accueil et conduite : fermeture du samedi 9 au samedi 16 juillet inclus.

L'accueil sera fermé du lundi 1<sup>er</sup> août au samedi 20 août inclus, mais les heures de conduites programmées sont maintenues et Elisabeth reste joignable sur son portable pour prendre les rendez-vous.

- **Bar du Château** : fermeture tout le mois d'août
- **Guy Hocquet** : ouverture aux horaires habituels tout l'été
- **Créatif Coiffure** : ouverture aux horaires habituels tout l'été
- **Restaurant du golf** : ouverture aux horaires habituels, tous les midis
- **La plaine fleurie - Chez Maria De Smet** : ouverture aux horaires habituels tout l'été
- **Restaurant l'Arôme** : fermeture du 15 août au 4 septembre
- **Mac Forges** : fermeture du 4 juillet au 30 août inclus.

## LES FOOD TRUCKS À FORGES

Trois camions « Food-trucks » sont actuellement présents sur la commune :

### LE BAM BAM BURGER

➤ burgers gourmets et Poké Bowl  
Place du Général Leclerc (face à la pharmacie), tous les vendredis de 19h à 22h.

Contact :

[www.bambamburger.fr](http://www.bambamburger.fr) | Tel. : 06 68 50 18 66



### CÔME CHEZ MAMIE GALETTE

➤ crêpes et galettes au savoir-faire 100% breton !  
Place du Général Leclerc (face à la pharmacie), tous les deuxièmes jeudis du mois de 17h à 20h.

Contact : [facebook.com/comechezmamie.galette](https://facebook.com/comechezmamie.galette)



### L'OTTIMA PIZZA

➤ artisan pizzaiolo, cuisson au feu de bois  
Place du Général Leclerc (face à la pharmacie), tous les samedis de 19h à 22h  
Contact : 07 60 44 41 35

➔ Retrouvez également le **KIOSQUE À PIZZA**

➤ 8 pizzas préparées par un restaurant italien, disponibles 7j/7, toute la journée.  
Bar du Château, rue du pré de la barrière.  
Vous pouvez aussi passer commande via l'application « Smart Pizza »



## BODY LINES BY SEV

Séverine, Forgeoise, est technicienne diplômée, formée avec le centre formation « Autrement Belle ». Elle propose des séances de remise en forme à domicile dont la lipocavitation, pour sculpter le corps et le lifting colombien pour augmenter le volume. N'hésitez pas à la contacter. Son sourire et sa joie de vivre vous accompagneront pendant chaque prestation !

➤ CONTACT :

Instagram : [@bodylinessev](https://www.instagram.com/bodylinessev) | Facebook : Body lines by sev | Téléphone : 07 65 73 99 59

NOUVEAU



## Participez à la vie d'un jardin agroécologique !

Rejoignez l'association Incroyables Forgeois pour découvrir au fil des semaines toutes les techniques issues de l'agroécologie, des semis à la récolte. RDV au jardin au Parc des Thermes les samedis matin à partir de 10h00. Les activités au jardin continuent tout au long de l'été.  
[incroyablesforgeois@gmail.com](mailto:incroyablesforgeois@gmail.com)  
[facebook.com/IncroyablesForgeois](https://www.facebook.com/IncroyablesForgeois)  
[instagram.com/incroyables\\_forgeois](https://www.instagram.com/incroyables_forgeois)



## Entente du Pays de Limours - EPL

L'EPL organisait le 25 juin le jubilé des anciens du club de foot. Bravo à tous !



## Cinq nouvelles ceintures noires au Forges Judo !

Lors du tournoi annuel de Judo, cinq judokas de Forges-les-Bains se sont vus remettre leur ceinture noire de Judo. Tous les cinq ont des parcours bien différents.

De gauche à droite :



*Adrien Benso* a commencé le Judo à 8 ans. Elève sérieux et compétiteur ayant réalisé plusieurs podiums au championnat de l'Essonne, il a su canaliser son énergie dans l'apprentissage des katas.

*Robin Greneche* a commencé le Judo vers 8 ans. Elève sérieux, il a su servir de sa sensibilité pour progresser et rebondir après un échec à l'UV technique.

*Matteo Perrier* a débuté le Judo à 4 ans. Elève sérieux et motivé, il a réussi à utiliser son intelligence et son courage pour atteindre son 1<sup>er</sup> DAN.

*Christophe Audoin* a commencé le Judo dans le Loiret. Après un arrêt du aux études et obligations familiales, il reprend le Judo à Forges quand il accompagne son fils Quentin.

*Fabrice Coltrinari* a commencé vers 40 ans. Ayant pratiqué le rugby, il s'initie

au Judo quand il a accompagné son fils Alexis. Il se rend compte que le Judo est un sport physique mais aussi technique.



Un grand bravo à eux !

Résultats sportif de la saison 2021-2022

- Cléa est championne de l'Essonne minime qualifiée en Ile-de-France
- Oriana finit 3<sup>e</sup> qualifiée en Ile-de-France
- Enora termine 2<sup>e</sup> qualifiée en Ile-de-France
- Tino est 3<sup>e</sup> qualifié en Ile-de-France
- Jules est 3<sup>e</sup> qualifié en Ile-de-France

Le bureau et le professeur sont vraiment heureux de leurs réussites et de cette saison sportive.



## Les Amiculteurs : récolte du miel au rucher de Forges-Les-Bains

Rémy Coste et Fabrice Cheruel, membres de l'association "Les Amiculteurs", ont invité les Forgeois à participer à la récolte du miel des 3 ruches communales le 28 mai.



La récolte a débuté au rucher pour, dans un premier temps, relever les "hausses" placées en avril sur les corps de ruches, au moment des floraisons de printemps. Limitées par le nombre de vareuses de protection disponibles, treize

personnes, adultes et enfants, ont pu ainsi ouvrir les ruches, transférer les cadres de miel dans des boîtes de récoltes et au passage observer les colonies au cœur de leur ruche.

Il a fallu ensuite procéder à l'extraction du miel, loin du rucher pour ne pas susciter la convoitise des abeilles. Cette opération ne nécessitant pas de protection, c'est dans la salle Floréal, dans une ambiance très joyeuse que plus d'une vingtaine de personnes se sont essayé aux différentes manipulations. Les enfants n'ont pas manqué de mettre le doigt à la sortie de

la centrifugeuse pour déguster en direct ce délicieux miel de printemps d'une magnifique couleur dorée. Nous avons également étreigné la ruchette d'observation, permettant de contempler à travers une paroi vitrée, le ballet fascinant des abeilles sur leur cadre.

Tous les participants étaient ravis d'avoir découvert ce monde merveilleux des abeilles et sont repartis avec un petit pot de miel pour prolonger le plaisir.

Près de 35kg de miel ont été récoltés, ce qui est très correct et bien mieux que l'an passé. Après sa mise en pot, ce miel est restitué à la commune et offert aux nouveaux petits Forgeois et "jeunes mariés".



## COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

### CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2022



1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30 mars 2022  
> majorité avec 1 abstention et 2 voix contre
2. Compte rendu des décisions prises au titre de la délégation de pouvoirs
3. Demande de subvention auprès du département de l'Essonne au titre de l'aide à l'investissement culturel (AIC)  
> unanimité
4. Demande de subvention auprès du parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse ainsi que la région Ile-de-France pour la rénovation de l'éclairage public  
> unanimité
5. Instauration des 1607 heures de temps de travail annuel  
> unanimité
6. Création du comité social territorial (CST)  
> unanimité

> Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur le site internet de la commune [www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr)

## EXPRESSION DES CONSEILLERS MAJORITAIRES

### FORGES POUR VOUS

L'équipe municipale de la majorité vous souhaite à tous de bonnes vacances et un bel été. Nous avons plaisir depuis maintenant deux ans d'être à vos côtés et à votre écoute pour répondre du mieux que nous pouvons à vos attentes, à agir au quotidien pour tous les Forgeois et l'intérêt général de notre beau village, fidèle à la ligne directrice que nous nous sommes fixée, et ce pourquoi vous nous faites confiance.

Le quotidien se décline pour nous en premier lieu par de la réactivité, tout en faisant avancer les dossiers de fond, en parallèle d'activités professionnelles prenantes. Nous formons une équipe solidaire et complémentaire, engagée pour offrir aux Forgeois le cadre de vie qu'ils sont venus ou qu'ils viennent chercher en s'installant à Forges. Soyez assurés de notre engagement sans faille.

Tout n'est pas facile, mais après deux ans, nous voyons un village de nouveau vivant, heureux de

se retrouver en famille, entre amis, entre voisins aux différents événements, et des investissements engagés directement pour les Forgeois : réfection des routes, des trottoirs, des luminaires, rénovation et agrandissement des écoles, réfection des courts de tennis, refonte de la communication municipale pour être encore plus proches des habitants, sans oublier l'entretien courant...

Moins visible, mais tout aussi fondamental, les services municipaux se sont transformés, sans heurts mais significativement, et nous remercions les agents qui ont accompagné positivement cette transformation tout en assurant le quotidien avec le sens profond du service public qui les anime.

Service public dont agents et élus assurent la continuité pendant ces deux mois d'été.

Très belles vacances à tous.

Conformément au règlement intérieur, une page est réservée aux tribunes, répartie à parts égales entre la minorité et la majorité, soit une demi page pour la majorité et une demi page pour la minorité : Une vision pour Forges et Village Forgeois.

## EXPRESSION DES CONSEILLERS MINORITAIRES

### VILLAGE FORGEOIS

Dans le précédent petit Forgeois, nous avons pu lire "L'environnement au cœur des préoccupations de la municipalité". Nous avons été surpris devant ce titre décrivant des mesures d'un projet élaboré par la CCPL en 2018 et non par la majorité.

Un engagement fort pour l'environnement c'est avoir un programme dont l'écologie est au centre, avec une vision à long terme et s'en donner les moyens.

Mais ne faut-il pas que les autres projets s'articulent autour de cet axe pour plus d'impact ?

La municipalité n'a jamais abordé la thématique du réchauffement climatique en commission, à quand des actions concrètes de leur propre initiative ? La végétalisation, la lutte contre les puits de chaleur...

À ce jour, le grand projet pour l'environnement de la majorité est la revalorisation du Parc des Thermes. Une réunion de travail s'est tenue le 22/05 et pour laquelle certains élus n'ont pas été conviés mais deux forgeois étaient invités.

La première étape passe obligatoirement par un curage du bassin qui se vide de vie.

Si l'environnement est au cœur des préoccupations de la majorité, quels seront leurs autres projets ?

À bientôt et bonnes vacances,

Jörg Dettmann, Sandra Castello, Benjamin Delporte

### UNE VISION POUR FORGES

Forgeoises, Forgeois,

Lors de la lecture du petit Forgeois d'avril 2022, nous découvrons, comme grand nombre d'entre vous, que la majorité avait défini de nouveaux horaires pour l'éclairage public sans avoir concerté le Conseil Municipal. Bien sûr, nous entendons l'aspect écologique et financier mais aucune véritable enquête publique expliquant cette démarche n'a été menée. L'analyse de résultats aurait permis au conseil entier de valider et adapter ces horaires. Ceci aurait évité une décision prise à la hâte, en petit comité et toutes les questions qui affluent à la mairie.

L'enquête publique sur la modification du PLU a pris fin le 7 mai. Lors de la commission urbanisme du 30 mai, nous avons demandé à consulter le rapport d'enquête du commissaire. Cela nous a été refusé par les élus de la majorité souhaitant y apporter des modifications avec leur cabinet conseil avant diffusion du rapport public final. L'aide des minorités afin d'étudier les observations a été rejetée, montrant là un nouveau manque d'ouverture et de transparence. Les compétences des minorités étaient-elles à ce point superflues quand on découvre des erreurs comme « Forgeaises, Forgeais » ?

À votre disposition : [unevisionpourforges@gmail.com](mailto:unevisionpourforges@gmail.com)

Une vision pour Forges

## INFORMATIONS MUNICIPALES



### MAIRIE DE FORGES-LES-BAINS

9 rue du Docteur Babin  
91470 Forges-les-Bains  
Tel. : 01 64 91 03 29  
mairie@forges-les-bains.fr  
La mairie est ouverte au public le lundi,  
mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 18h et le samedi matin de 9h  
à 12h.

### ESCAPADE CULTURELLE

Maison des associations - 38 rue de Vaux  
91470 - Forges-les-Bains  
Tel. : 09 61 63 74 30

### HORAIRES

#### Temps scolaire

> Mercredi : de 9h à 12h30 et 13h30 à 18h  
> Jeudi et vendredi : de 9h30 à 11h30 et de  
14h15 à 17h45  
> Samedi : de 10h à 12h30

#### Vacances scolaires

> Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et  
de 14h à 17h

### AGENCE POSTALE

6 Place de L'Église  
91470 Forges-les-Bains  
Tel. : 01 64 91 40 44  
L'agence postale est ouverte du mardi au  
vendredi de 16h à 19h et le samedi de 9h  
à 12h (hors vacances scolaires : consultez  
les horaires sur [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr))



### JOUR DE MARCHÉ

Le marché a lieu tous les samedis  
matin de 8h à 13h, place de l'Église.

### COLLECTE DES DÉCHETS

> Mardi matin : collecte des papiers et  
emballages  
> Mercredi matin : ordures ménagères  
> Vendredi après-midi en semaines  
impaires : déchets végétaux  
→ [Retrouvez toutes les infos  
concernant la collecte des déchets sur  
\[www.siredom.com/vos-dechets-au-quotidien/la-collecte-des-dechets/le-calendrier-des-communes/\]\(http://www.siredom.com/vos-dechets-au-quotidien/la-collecte-des-dechets/le-calendrier-des-communes/\)](#)



# CARNET

## LA CIGOGNE EST PASSÉE...

Elle a livré des petits garçons :

Jules CORNU né le 17 avril 2022 / Orazio LE BRUSQ né le 21  
avril 2022 / Jayden JOVIEN né le 11 mai 2022.



Elle a livré des petites filles :

Chloé VALLAURI née le 25 avril 2022 / Caroline VILELA  
BILLOT née le 10 mai 2022 / Alya KÖSEOGLU née le 11 mai 2022.

## MARIAGES

Nous avons eu la joie de célébrer l'union de :

Fabien JAVELLE et Virginie OXFORD le 11 juin 2022  
Alain PERNEY et Audrey FERNANDEZ le 11 juin 2022  
Nicolas GAZAGNE et Audrey VON-HATTEN le 11 juin 2022  
Cédric CASTETS et Marion SÉVÈRE le 25 juin 2022.  
Cyril DUPRÉ et Agnès VIELLIARD le 2 juillet 2022  
Mickaël GOUJON et Valéria HERZOG le 2 juillet 2022

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur !



## NOCES DE VERMEIL

Félicitations à Catherine et Jean-  
Jacques LEMERAY qui ont renouvelé  
leurs vœux devant Madame le Maire  
et Madame Desmedt, adjointe au  
scolaire, pour leur 45 ans de mariage,  
le samedi 25 juin 2022 !



## DÉCÈS

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de :  
Claude BEAUPPARAIN 89 ans, le 01 mai 2022  
Pierre LEJUS 79 ans, le 21 mai 2022.

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.

**ESCAPE GAME :  
3615 ENIGMA**

**DU 27 JUIN AU 28 JUILLET  
& DU 22 AU 26 AOÛT  
À l'Escapade culturelle**

Un mathématicien à la retraite qui se donne la mort, une exposition sur les télécommunications, une catastrophe nucléaire... Quel est le lien entre ces événements et surtout comment éviter le pire ? Avec votre équipe, vous avez 45 minutes pour triompher de cet Escape Game et sauver le monde ! Un jeu créé par l'atelier In8 et prêté par la Médiathèque départementale de l'Essonne.

Infos pratiques

Gratuit - Durée de l'enquête : 1h environ, avec une équipe de 2 à 5 joueurs.

Consultez les horaires de l'escapade sur [www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr)



**LE FORUM  
DES ASSOCIATIONS**

**SAMEDI 3 SEPTEMBRE  
DE 10H À 18H**

**Stade Maurice Buisson**

Faites le plein d'activités pour la rentrée !

*Restauration rapide sur place.*

Consultez le livret des associations sur [www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr)



**LA BROCANTE**

**DIMANCHE 4 SEPTEMBRE  
DE 8H30 À 17H30**

**Place et rue de l'Eglise**

Chinez à Forges-les-Bains !

*Restauration rapide sur place.*



**LES JOURNÉES DU PATRIMOINE**



Programme complet en page 14/15 et sur [www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr)

**17 ET 18 SEPTEMBRE**

**> Visites de l'église Notre-Dame de Forges-les-Bains**

L'église vous ouvre ses portes pour une visite guidée commentée par les membres de l'association des Amis de l'église.

> Samedi 17 de 10h à 12h et de 14h à 18h et dimanche 18 septembre de 10h à 18h (sans interruption)

**SAMEDI 17 SEPTEMBRE À 11H**

**> Tour de Forges en vélo**

en partenariat avec le PNR (Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse).

Départ à 11h de la maison de santé à Forges. Prévoir un pique-nique.

**SAMEDI 17 SEPTEMBRE À 17H30**

**Salle Messidor – 6 rue de l'Eglise**

**> A la découverte de Forges**

Découvrez Forges et ses hameaux avec une projection de film sur l'histoire du village. Un temps d'échange et de souvenirs avec les aînés de Forges sera organisé après la projection. Ouvert à tous.

**DIMANCHE 18 SEPTEMBRE À 16H**

**> Conférence « Histoire et secrets de l'Eglise Notre Dame de Forges-les-Bains »**

Animée par Frédéric Gatineau, dans l'Eglise. Ouvert à tous, gratuit

**ACCUEIL DES NOUVEAUX FORGEOIS : BIENVENUE À FORGES !**

**SAMEDI 17 SEPTEMBRE  
À PARTIR DE 17H30**

**Salle Messidor – 6 rue de l'Eglise**

Rencontre avec Mme le Maire et les élus de la commune.



**FÊTE DU SPORT ET Téléthon**

**SAMEDI 17 SEPTEMBRE  
DE 13H À 17H**

**Stade Maurice Buisson**

Du sport en famille, en duo ou en solo ! La Fête du sport invite enfants, jeunes et adultes à partager le plaisir de la pratique sportive.

Programme complet en page 14/15 et sur [www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr)

**FORGES ROSE : MARCHÉ ET COURSE SOLIDAIRES**



**SAMEDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE  
AU PARC DES THERMES**

La commune participe à l'opération *Octobre Rose* pour réunir des fonds destinés à promouvoir le dépistage du cancer du sein. Une course et une marche (au choix) de 6 à 8 km seront organisées le 1<sup>er</sup> octobre, au parc des Thermes. Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1<sup>er</sup> septembre en complétant le formulaire sur le site internet de la commune. Ouvert à tous, hommes, femmes et enfants.

> Tarifs de la course/marche : 15 € adulte et 8€ enfant  
Programme complet en page 15 et sur [www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr)



**FÊTE DE LA CHÂTAIGNE**

**DIMANCHE 16 OCTOBRE  
DE 10H À 18H - Parc de la mairie  
et centre socio-culturel**

Rendez-vous pour la traditionnelle fête de la Châtaigne ! Nombreuses activités et animations seront au programme. Un repas est organisé en salle Messidor sur inscription en mairie avant le 7 octobre.

> **Menu unique à 11 €** pour les adultes : sauté de boeuf aux châtaignes avec gratin dauphinois, tarte aux pommes et verre de vin  
> **Menu enfant (-10 ans) à 9€** avec une boisson. Places limitées. Les bénévoles qui souhaitent participer à l'organisation sont les bienvenus !



**A noter dans vos agendas**

**MARCHÉ DE NOËL**

**SAMEDI 10 ET 11 DÉCEMBRE**

Le marché de Noël de Forges-les-Bains et ses nombreux producteurs et créateurs locaux vous donnent rendez-vous pour un week-end de magie.

Pour participer au marché, contactez la mairie par mail : [mairie@forges-les-bains.fr](mailto:mairie@forges-les-bains.fr)



> **Retrouvez l'agenda des activités culturelles en Essonne sur [www.essonne.fr](http://www.essonne.fr)**

**RÉUNIONS DE QUARTIER**

La municipalité vous donne rendez-vous en septembre pour échanger sur la vie de votre quartier et discuter des projets de la commune.

**DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS :**

- **BOIS D'ARDEAU**  
**Mardi 6 septembre à 18h**  
Point de rendez-vous à l'intersection du chemin de la Michaudière/rue de la butte
- **MALASSIS**  
**Jeudi 8 septembre à 18h30**  
Point de rendez-vous au terrain de boules
- **BAJOLET/ALOUETTERIE**  
**Lundi 12 septembre à 18h**  
Point de rendez-vous à l'abribus départemental
- **CHARDONNET**  
**Mardi 13 septembre à 18h30**  
Point de rendez-vous au pied du château d'eau
- **ARDILLIERES**  
**Jeudi 15 septembre à 18h**  
Point de rendez-vous sur la place
- **LE PARC**  
**Vendredi 16 septembre à 18h**  
Point de rendez-vous entre le 114 et 116 rue du Général Leclerc
- **LE BOURG**  
**Samedi 17 septembre à 10h**  
Point de rendez-vous sur la place du marché

Vous souhaitez vous investir dans la vie de votre commune, participer à son rayonnement à travers des événements emblématiques comme la fête de la châtaigne, le marché de Noël, la fête des Thermes, le Téléthon et bien d'autres encore en préparation ou qu'il vous faudra imaginer, rejoignez la commission culture et animation et son équipe de bénévoles et d'élus. Que vous vouliez vous impliquer tout au long de l'année ou pour un événement qui vous tient plus particulièrement à cœur, nous serons ravis de vous accueillir et votre participation fera la différence.

> **Contact : [christelle.rippe@forges-les-bains.fr](mailto:christelle.rippe@forges-les-bains.fr) et [mairie@forges-les-bains.fr](mailto:mairie@forges-les-bains.fr)**



# CONCOURS

## fabrication du plus beau nichoir

Participez au concours  
du plus beau nichoir  
organisé pour la

*fête de*   
*la châtaigne*  
le 16 octobre

- Nichoir pour **oiseaux**  
et **insectes**
- Matériaux **naturels** ou  
de **récupération**
- Pas de limite de taille



Pour en savoir plus :  
[www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr)

**FORGES**  
les bains